Actes de la 2e édition du colloque international de proverbes d'Abidjan,
organisé par l'Association Internationale des Parémiologues (ASSIP)
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
*****17 et 18 mai 2024*****

Proverbes et TIC: contribution des tic dans le processus de vulgarisation des proverbes dans le monde moderne

GOLI Armand Kouakou N'guessan
Doctorant
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
Département de Lettres Modernes.
goliaramand2014@gmail.com

Résumé : Cette analyse prouve que l'histoire des civilisations fut marquée, avant l'avènement de l'écriture, par l'oralité qui était considérée comme la seule voie de préservation et de transmission des valeurs culturelles des sociétés traditionnelles de civilisation orale, en général, et de celle des peuples africains, en particulier. Aujourd'hui, l'apparition des TIC a changé les habitudes au point où les hommes sont devenus dépendants de ces outils. Mieux, ceux-ci vont permettre aux individus de faciliter le relais des traditions orales de façon multiple, surtout l'accès à la vulgarisation des proverbes. Il nous paraît, alors, nécessaire de montrer que l'exploitation des nouvelles technologies est utile pour la vulgarisation des proverbes est possible. Les TIC facilitent la promotion et la conservation des proverbes. Ils sont de nouveaux espaces précieux pour la diffusion, à grande échelle, des proverbes, mais impose des contraintes comme la publication de ce genre sans contexte.
Mots-clés : culture, fonction, proverbe, société, TIC.

Proverbs and ICTS : the contribution of ICTS in the process of popularization of proverbs in the modern world

Abstract : This analysis confirms that the history of civilisations was marked, before the arrival of writing, by orality which was considered as the only way of preservation and transmission of the cultural values of the traditional societies of the oral civilisation, in general, and of those of the African people in particular. Nowadays, the emergence of ICTs has changed our habits so that we now depend on these tools. Furthermore, they will allow individuals to easily transmit oral traditions by several means, above all, they permit the popularisation of proverbs. While addressing this topic, it is necessary to note that the exploitation of emerging technologies for the popularisation of proverbs is possible. The ICTs enable the promotion and the conservation of proverbs. They are the new precious places for the transmission of proverbs on a large scale, but that situation enforces constraints such as the publication of this genre out of context.
Keywords: Culture, Function, Proverb, Society, ICTs.

Introduction

L'avènement des nouvelles technologies a considérablement influencé la vie des Hommes et surtout le domaine de la communication. Ainsi, on pourrait parler, aujourd'hui, de "société de l'information". Toutefois, au regard de ce que le proverbe est considéré comme un moyen de communication et de transmission de valeurs culturelles des sociétés traditionnelles de civilisation orale, en général, et de celles des peuples africains, en particulier, ce genre oral mérite, de nos jours, d'être vulgarisé. Convaincu du fait que son emploi régulier dans le milieu traditionnel et moderne a une importance certaine dans le cadre de la communication, nous voudrions, dans le cadre de la 2ème édition du « Colloque international de proverbes d'Abidjan », réfléchir sur le sujet suivant: « **Proverbes et TIC (Technologies de l'information et de la communication)** ».

Ce sujet tend à mettre en exergue le lien existant entre les proverbes et les TIC dans le monde traditionnel et moderne. Cela amène à poser la problématique en trois questions : Existe-il un rapport entre proverbes et TIC ? De quels moyens les proverbes disposent-ils pour jouer le même rôle que les technologies de l'information et de la communication que l'on connaît ? Par quelles approches concrètes peut-on parvenir à réaliser la vulgarisation des proverbes?

À travers l'étude du sujet, nous visons un objectif général. Il s'agit d'analyser les caractéristiques des proverbes en tant que moyen de communication et d'information semblable aux autres TIC. Cet objectif général entraîne deux objectifs spécifiques, à savoir faire un rapprochement entre les proverbes africains et des TIC officiellement reconnus, et, en cas envisager une adaptation des proverbes, attachés à la communication dans les milieux traditionnels africains, au monde moderne. Cette préoccupation conduit à l'hypothèse suivante : les proverbes sont un moyen de communication comme les autres TIC.

Pour une bonne conduite de nos réflexions, nous convoquerons une méthodologie regroupant la sociocritique et la méthode comparative. La sociocritique permettra d'analyser le rapport entre les proverbes et les sociétés qui les ont fournis. Quant à la méthode comparative, elle aidera à mettre en relief les convergences et les divergences entre les proverbes et d'autres TIC comme les journaux, la télévision ou la radio.

Le travail est axé sur trois parties essentielles. La première partie porte sur la définition du proverbe et des TIC. La deuxième consiste à montrer les caractéristiques de ces deux moyens de communication. Enfin, la troisième partie insistera sur l'apport des TIC dans le processus de vulgarisation des proverbes.

1. Approche définitionnelle des notions clés

Il s'agira, dans cette partie de notre travail, d'apporter un éclaircissement sur les différents concepts qui meublent notre sujet. Avant tout propos liminaire, commençons d'abord par définir le genre qui nous servira de support : le proverbe.

1.1. Définition du proverbe

Dans le Dictionnaire des proverbes africains, M.Cabakulu, concernant la définition de ce genre écrit :

> Les proverbes dépeignent les vérités générales, universelles et les habitudes que commandent les expériences communes devant la réalité quotidienne. Ils représentent tous un code social et juridique. Les proverbes contiennent donc la sagesse humaine qu'ils mettent en valeur. Ils ouvrent un vaste champ sémantique comprenant d'autres formes de la parole : dicton, maxime, sentence, aphorisme (1972, p.10).

Le Dictionnaire universel des littéraires présent également le proverbe comme :

> Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique, elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée binaire (son allure archaïque, absences d'articles, d'antécédents), répétitive, procédant par allitérations, assonances, similitudes et métaphore (1994, Volume 9, p.1508).

Quant à J. Y. Kouadio, il dit que le proverbe est « un bref énoncé, métaphorique, normatif et rythmé qui véhicule une vérité de portée universelle » (2012, p.101). Les Baoulé, en ce qui les concerne, le perçoivent comme une parole d'expérience et de sagesse populaire employée par les individus dans le but de régler des litiges ou exprimer une pensée.

De toutes ces définitions qui précèdent, l'on peut déduire que le proverbe apparaît comme un énoncé encodé, significatif et chargé de sens. Il est toujours dit à propos, c'est le contexte qui impulse au proverbe toute sa charge sémantique. Le genre proverbial ayant été défini, nous allons inventorier notre corpus.

1.1.1. Inventaire du corpus

Le corpus est constitué de quatorze (14) proverbes africains collectés à partir des émissions télévisées comme «Télé Afrique » (proverbes 4 et 11), « On se dit les gbê »[1], l'émission radiophonique « Place publique »[2] (proverbes 1,2,3), sur les réseaux sociaux à travers la plate-forme « Les Proverbes africains »[3] (proverbes 12 , 13 et 14), et extraits des ouvrages littéraires tels *La Carte d'identité* de J.-M. Adiaffi (1984, p.7) [4] et *En attendant le vote des bêtes sauvages* d' Ahmadou KOUROUMA (1998, p. 250)[5]. Les contextes d'emploi seront exposés pendant l'analyse. Ces proverbes sont :

1) « Celui qui marche vite ne voit pas l'antilope » ;
2) « on ne retrouvera jamais de crabes dans la corbeille de la grenouille » ;
3) « L'herbe aura tant poussé, elle ne cachera jamais les traces de pas de l'éléphant » ;
4) « Qui avale une noix de coco fait confiance à son anus » ;
5) « On ne peut pas prendre les roches pour aider la montagne à grandir » ;
6) « Vaut mieux avoir son ennemi près de soi que loin de soi » ;
7) « Le mille-pattes a beaucoup de pattes inutiles, toutes ne touchent pas le sol» ;
8) « Le séchoir s'écroule et le cabri monte dessus » ;
9) « Le ciel n'a pas deux soleils, le peuple n'a pas deux souverains» ;
10) « Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie » ;

[1]« On se dit les gbê » : émission télévisée sur la chaîne ivoirienne privée « A+ Ivoire ».
[2] « Place publique » : émission radiophonique sur la radio ivoirienne Fréquence 2 ;
[3] « Les Proverbes africains » : sur Facebook.
[4] Le proverbe 10 est extrait de l'œuvre de Jean- Marie Adiaffi.
[5] Le proverbe 9 est est extrait de cette œuvre.

11) « Le putois ne sent pas l'odeur de ses aisselles » ;
12) « Si grand soit le baobab, une simple graine est sa mère » ;

13) « Ce n'est pas parce que le baobab brille au soleil qu'il n'y a pas de termites à l'intérieur » ;

14) « La force du baobab est dans ses racines ».

1.2. Définition des TIC

Le site internet Wikipédia définit les notions de « technologie de l'information et de la communication (TIC) » et de « nouvelles technologies de l'information et la de communication (NTIC) » de la manière suivante :

> Les techniques principalement de l'informatique de l'audio-visuel, des multimédia, d'internet et des télécommunications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'informations, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous toutes les formes : textes, documents, musique, sons, images, vidéo et interface graphique.[6]

Ce sont la convergence de l'information, des télécommunications et de l'audiovisuel, tout cela à travers un support électronique. Les TIC comprennent tous les médias susceptibles de diffuser un message, une information. Ce sont, donc : la télévision, la radio, mais aussi les supports les plus en vogue, à savoir le web, le blog, le téléphone mobile et tout ce qui s'y rapporte.

Ce faisant, les TIC sont la réunion de deux systèmes de communication : l'oralité et l'écriture avec la complémentarité de l'audio et du visuel. On appelle, alors, « Technologie de l'Information et de la Communication » l'ensemble des technologies qui permettent l'acquisition, la production, l'approvisionnement, le traitement, la communication, l'enregistrement et la présentation d'informations, sous forme vocale, d'images et de données contenues dans des signaux de nature acoustique, optique ou électromagnétique. Les TIC comprennent l'électronique comme la technologie de base qui supporte le développement des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel.

Les TIC constituent un facteur moteur de mutations majeures qui remodifient l'architecture économique, sociale et culturelle du monde actuel. Telle l'arrivée de l'imprimerie au XVe siècle, les TIC changent radicalement le model d'instruction des hommes en proposant de nouveaux paradigmes d'enseignement et d'apprentissage qui peuvent s'ils sont bien maitrisés réduire la rigidité du système de vulgarisation pour le rendre capable de s'adapter à l'évolution du monde.

1.2.1. La télévision et la radio

Elles sont respectivement deux media de masse. L'une audiovisuelle et l'autre exclusivement audio. L'une des caractéristiques majeures de la télévision et de la radio reste sans aucun doute l'instantanéité c'est-à-dire que l'information est transmise au moment où l'on l'émet. Mais à la différence de la radio la télévision allie l'image et le son.

1.2.2. L'ordinateur, Le téléphone et l'internet

L'un des traits spécifiques des TIC reste l'immatérialité. Elles fonctionnent par numérisation. L'information est transformée en immatériel. Par la numérisation, il est possible de stocker de grandes quantités d'informations dans des dispositifs physiques de petites tailles

[6] http://fr.wikipédia.org/wiki/technologies_de_1% 27 information_et_de_la_communication

(disque, cartes mémoires, CD, clés USB etc.). Elles permettent aux utilisateurs d'accéder aux informations situées dans des dispositifs électroniques éloignes auxquels elles sont transmises par les réseaux de communication de façon immatérielle.

De même, elles permettent de transmettre les informations instantanément a des endroits très éloignés physiquement. Elles fournissent une communication bidirectionnelle : personne-personne et personne-groupe. Elles donnent la possibilité de transmettre des informations par différents moyens (textes, images, sons, animations etc.) et favorisent également l'auto-éducation et l'auto-formation et la conservation des connaissances. Avec les TIC tout le monde a accès à l'information et l'enseignement est plus personnalisé.

2. Les contraintes de l'oralité et l'écriture : deux systèmes de vulgarisation du proverbe

Le proverbe est le reflet d'un peuple en société exposant son vécu quotidien. De génération en génération, il a été transmis malgré l'évolution de la société afin que nous puissions le découvrir et l'apprendre à notre tour. Cet énoncé imagé a parcouru le temps grâce au mode de perpétuation mit en place par les traditionnalistes ou caciques de chaque communauté. Ainsi, l'on est tenté d'en savoir plus sur les systèmes de transmissions adoptées par ceux-ci pour pérenniser cette valeur orale. Ce sont l'oralité et l'écriture.

2.1. L'oralité, un système de préservation traditionnel limité du proverbe

2.1.1. La place des traditionalistes dans la chaîne de transmission des proverbes

Le proverbe est un genre oral qui, à l'instar d'autres genres oraux comme le conte et le mythe, porte et véhicule des valeurs culturelles des peuples qui l'ont codifié. Il s'agit, par exemple, des us et coutumes, des croyances, des activités. Les genres oraux sont le patrimoine littéraire et culturel des peuples ou des régions. À cela, il faudrait ajouter que la transmission des informations, de génération en génération, est impactée par les changements qu'ont connus les sociétés de chaque époque. Cependant, bien qu'il soit difficile de transmettre, avec exactitude, les informations traditionnelles d'autrefois, de bouche à oreille, les traditionalistes et les garants de la tradition s'efforcent de transmettre les informations nécessaires à la vie (ou survie) des communautés) en énonçant des proverbes, lorsque cela est nécessaire.

2.1.1.1. Le cadre familial et les cérémonies traditionnelles

Le milieu familial est l'endroit propice pour la transmission des genres oraux, à savoir le conte, la devinette, le chant et les proverbes. Le fait de se retrouver sous le même toit est un avantage considérable pour les apprenants (les enfants, les petits-enfants), parce que cela facilite l'apprentissage. Ce faisant, les parents avaient la possibilité de donner ces informations en leur racontant des histoires avant qu'ils ne s'endorment.

De même, cela pouvait être possible par les réunions de familles où le chef de famille, prenant la parole dans le souci de régler un litige où d'insister sur l'importance des vertus comme l'amour, la paix, la solidarité pour montrer à sa famille l'intérêt de vivre ensemble. Les proverbes matérialisent une situation en faisant appel à un cas identique vécu par leurs ancêtres.

À cet effet, l'illustration suivante démontre bel et bien le mode traditionnel de transmission de ce genre. Il s'agit de Monsieur Koffi qui, après sa nomination au poste de Ministres des affaires étrangères adopte une attitude marginale envers les habitants de son village. Les

villageois, constatant cela, décide d'interpeler leur fils. Mais leurs efforts sont en vain. Quelques mois plus tard, il est accusé de détournement de fond. Ses biens ont été saisis par la justice. Ne sachant où aller, il se replie sur son village tout en demandant à les rencontrer. Au cours de celle-ci, il n'a pas manqué de leur demander surtout pardon et qu'il avait besoin de leur soutien. C'est dans ce contexte que son oncle dans l'assemblée prit la parole et dit le proverbe n°7 : « **Le mille-pattes a beaucoup de pattes inutiles, toutes ne touchent pas le sol ».**

En somme, cet énoncé proverbial insiste sur le fait que la famille est le refuge le plus sûr dans le malheur, même pour ceux qui jouissent des situations les plus brillantes. Ce proverbe engage les individus à l'importance et au respect de la famille. Ainsi, le cadre familial à travers cette réunion de famille a favorisé l'apprentissage de ce proverbe.

À travers ce cadre, le proverbe énoncé traduit également le mode de vie du peuple en question, c'est-à-dire certaines attitudes à tenir en société. Ce qui faisait la spécificité du temps jadis, c'est que les anciens privilégiaient la parole, autrement dit l'oral qui était la seule voie de transmission de la tradition. Il faut signifier que dans le cadre familial, la promotion De ce genre court est faite. Les anciens pourront donc partager leurs expériences à travers l'emploi des paroles proverbiales qui leur permettrait de régler des litiges ou leur indiquant une conduite à tenir en communauté rural. Ces énoncés résumeraient des expériences sociales qui ont marqué l'existence humaine et qui se répètent, d'où leur énonciation pour éduquer la nouvelle génération sur certaines réalités existentielles en société.

En ce qui concerne les cérémonies traditionnelles, ce moment était considéré par ces derniers comme un cadre idéal pour transmettre certaines valeurs culturelles à leurs futures progénitures. Ainsi, lors des veillées funèbres, l'apparition des us et coutumes telles que les masques, les chants relevés à cette occasion donne un caractère sacré à la cérémonie, d'où l'aspect capital de celle-ci. Le caractère spécial qu'on lui attribue facilitera l'apprentissage des jeunes et pourra être relayé facilement. Le contexte suivant justifie cela. L'exemple d'Akissi qui vient de perdre son mari témoigne du mode de transmission du proverbe. Après son enterrement dans son village maternel, les frères du défunt réunissent la veuve et lui demandent de quitter la maison elle et ses enfants en y laissant tous les biens. Voyant cette injustice se dérouler sous ses yeux, un vieux dit ce proverbe n°8: **« Le séchoir s'écroule et le cabri monte dessus ».**

Ce proverbe énoncé dans un contexte funèbre prouve la méthode de conservation employée par les traditionnalistes de ce genre oral. Ici, L'apprenant à l'opportunité d'apprendre directement puisqu'il a assisté à décision inhumaine de la belle-famille d'Akissi. Ce qui pourrait faciliter sa rétention par l'apprenant et le retransmettrait aisément vu sa dimension réelle. Toutefois, ce mode d'apprentissage pourrait faire face à des insuffisances à cause du relais de la connaissance qui se transmettra de génération en génération. Elle pourrait subit de légères modifications, d'où les insuffisances de l'oralité.

À la lumière de l'étude qui précède, la voie privilégiée de la vulgarisation des proverbes par ceux-ci semble prouvée de son efficacité, mais rencontrerait tout de même des insuffisances. Bien que celle-ci soit limitée pour la sauvegarde de ce genre, existe-t-il d'autres voies de transmission qui soient fiable ? Qu'en est-il de la voie écrite ?

2.2. L'écriture, un système de préservation traditionnel limité du proverbe

À cet effet, cette voie de vulgarisation assure aussi la transmission d'informations relatives à la tradition orale. Elle la doit à deux éléments importants que sont la collecte et la retranscription. C'est justement cette caractéristique que F. Tollec relève en ces termes :

> La tradition orale, par définition transmise uniquement par voie orale, a traversé les générations grâce à la collecte et à la retranscription de ce genre narratif. […] Certes, bien plus qu'une simple transmission, il s'agit de figer dans le temps le lexique employé, la construction des récits de même que l'expression, paramètres qui peuvent ainsi être définis comme étant les marqueurs représentatifs d'un vécu humain, ne laissant ainsi guère de possibilités d'évolution. Néanmoins, le développement de ce répertoire si riche en savoir et connaissance du passé nous est transmis par ces passionnés, ce qui engendre à terme le développement d'un répertoire plus moderne. (2013, p.137).

Pour F. Tollec, la voie de la transmission écrite de la tradition orale est aussi bénéfique pour la préservation des connaissances culturelles d'un peuple. Elle est fondamentale pour mieux apprécier ce savoir traditionnel qui confirme le vécu humain d'antan. Ainsi, des générations pourront en savoir davantage sur leur culture. Cette tradition reste toujours vivante parce qu'elle est collectée directement sur le terrain et maintient exactement cette tradition importante et si riche aux yeux des différents peuples. De par les différentes publications des auteurs qui pensent à sauvegarder celle-ci, les lecteurs ou les apprenants (les enfants, les adultes, etc.) sont éduqués ou enseignés et la connaissance traditionnelle est transmise. Ils ont la possibilité de découvrir un univers traditionnel dans lequel ont vécu les ancêtres. Les générations futures peuvent avoir de l'espoir à travers ces écrits qui traverseront des siècles. Autrement dit, chaque individu de son époque pourra s'informer des habitudes existentielles de sa communauté ou d'une autre.

Les proverbes énoncés dans les œuvres de J. M. Adiaffi et d'A. Kourouma justifient la promotion des genres oraux, en particulier, les proverbes.

Chez J.-M. Adiaffi, les énoncés oraux cités à travers le personnage de Mélédouman sont riches en enseignements. Il s'agit de l'histoire de Mélédouman, un prince agni arrêté et humilié devant sa famille et son peuple sans motifs valables. Il fut informé plus tard par le commandant Kakatika que son arrestation est due au fait qu'il ne possédait pas de carte d'identité. Vue l'arrogance du commandant, l'auteur énonce le proverbe n°10 à travers le personnage de Mélédouman : « **Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie** » (1980, p.7). En d'autres termes, l'intention de l'auteur est de montrer que, suite à des expériences difficiles vécues par les Noirs sous le joug des colons, rien ne pourra susciter la peur chez eux. Mieux, le proverbe cité semble avoir été commis à une tâche spécifique : mettre en évidence l'attitude courageuse et humble du peuple agni face à l'abus de pouvoir des colons.

Adiaffi valorise, ainsi, à travers ce proverbe, les traditions de sa communauté (la communauté agni), et rejette la politique occidentale.

Ce proverbe interpelle les lecteurs sur le respect des normes sociales des communautés africaines. L'auteur de l'œuvre participe, ainsi, à préservation ou la promotion du proverbe, afin de permettre à la future génération agni d'avoir des informations sur son histoire.

Pour A. Kourouma, le proverbe énoncé dans son œuvre (*En attendant le vote des bêtes sauvages,* 1998*)* en dit plus sur le thème du pouvoir politique en Afrique. Il retrace l'histoire du pouvoir qui n'est pas seulement d'ordre colonial, il est de surcroît post-colonial marqué par la

manière d'accéder au pouvoir d'État africain. A ce propos, il énonce le proverbe n°9 : « **Le ciel n'a pas deux soleils, le peuple n'a pas deux souverains.** » (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, p.250).

A travers ce proverbe, la mentalité du peuple malinké, sur le pouvoir, est visible. Le personnage de Koyaga, dans l'œuvre, en est une parfaite expression. Toute action entreprise par ce dernier est exclusivement liée au pouvoir politique. Mieux, le pouvoir d'État africain est caractérisé par la force, la dictature, incarné par ce personnage. Le romancier convoque les proverbes pour montrer leur originalité en matière d'énoncé oral pouvant transmettre le vécu quotidien d'un peuple, voire la mentalité d'un continent africain.

Cependant, si tant est que l'écriture pourrait vulgariser les textes oraux, le processus de collecte et de conservation semble constituer une limite pour elle.

En somme, il est important de retenir que la transmission orale et écrite des proverbes favorise la représentation de leur vécu quotidien et mode de vie. Ils ont pu subsister de génération en génération grâce au rôle joué par les anciens qui ont privilégié la voie orale pour conserver leurs valeurs culturelles. Plus tard, cette préservation sera également faite par voie écrite. Bien que celles-ci pourraient la conserver en partie ou dans son intégralité, existe-t-il d'autres moyens de conservations. Qu'en-est-il des TIC dans le processus de vulgarisation de ce genre ?

3. Approche pratique des TIC dans la promotion des proverbes dans le monde moderne

3.1. Particularité des TIC

3.1.1. La télévision

La télévision est une technologie favorisant une bonne diffusion et une expansion plurielle du proverbe. Elle est en mesure de reconstituer le contexte d'énonciation de ce genre oral en faisant appel à la fois l'œil et l'oreille. La présence de ces deux éléments peut ainsi constituer un aspect déterminant pour sa vulgarisation.

3.1.2. La radio

La radio est un support de communication ou un canal de diffusion qui mobilise essentiellement les facultés auditives du récepteur. Cet outil de communication peut paraître essentiel dans le cadre de la vulgarisation du proverbe. Elle semble parfaite pour le récepteur puisqu'elle lui donne le temps de s'adonner à d'autres occupations. C'est pourquoi ce moyen de communication peut être d'une utilité dans la promotion de ce genre.

3.1.3. Le téléphone mobile

Contrairement au conte qui requiert un moment précis du jour, c'est-à-dire la nuit et la présence d'un public, le proverbe qui n'obéit pas nécessairement à ce principe. Il peut être vulgarisé par le canal du téléphone mobile. Le public est un atout pour celui-ci et par lui, une communication permanente est établie. Cette communication se fait à la fois verbale et écrite. Ainsi, à travers le téléphone mobile, une diffusion massive de ce genre peut être possible en laissant un avantage à l'écriture qui paraît un meilleur système de promotion.

3.1.4. L'ordinateur

Avec l'ordinateur, une multiplicité de possibilités s'offre à nous pour la promotion du proverbe. Ici, oralité et écriture sont de mises parce que l'interaction émetteur / récepteur sont perceptibles et fait rappeler un contexte de situation classique de communication orale. Sa particularité semble être évident grâce Internet qui permet l'interconnexion, autrement dit des échanges réels entre acteurs.

3.2. Valorisation des proverbes à travers les TIC: Approche pédagogique

L'approche pédagogique intègre la vulgarisation du proverbe comme un exercice pédagogique, c'est-à-dire un acte d'enseignement dont l'objectif principal est l'acquisition de connaissances pour l'apprenant.

Concernant la télévision et la radio, elles sont deux médias pouvant mettre en scène cela : c'est l'exemple des émissions télévisées et radiophonique On se dit les gbê (A+ ivoire) chaine ivoirienne, I télé Afrique, Place publique (Fréquence 2).

Pour ce qui est des émissions télévisées, l'émission animé par Brice Guigré "On se dit les gbê" participe à la promotion des proverbes (02 novembre 2022, A+IVOIRE chaîne 205 des bouquets CANAL+ à 14 heures). En effet, ce jour-là, celle-ci s'articulait autour d'un problème social qui se résume en cette phrase " Je ne cotise pas pour quelqu'un qui ne cotise pas pour moi". Lors de cette émission, les invités, composés de ceux qui adhèrent à cette pensée et ceux qui n'y adhèrent pas. Le débat achevé, l'animateur a clore le débat avec un proverbe africain n°5 s'inscrivant dans le même contexte. Il affirme ceci : « **On ne peut pas prendre les roches pour aider la montagne à grandir.** » qui est un proverbe pour insister sur la nature humaine. Les thèmes comme l'insociabilité, la méchanceté, … permettent de caractériser cette parole imagée. Elle enseigne les téléspectateurs sur les comportements à ne pas tenir en société. Par l'emploi de cet énoncé proverbial, il est clair qu'il a une dimension pédagogique et correspond au contexte du problème débattu.

De même, l'émission du même animateur du 12 octobre de la même année corrobore cette approche. La pensée de ce jour était focalisé sur la phrase suivante " Dédommage-moi correctement et j'accepte d'avoir une coépouse". Cette phrase à débattre au cours de celle-ci engage les téléspectateurs sur un enseignement, mieux une situation sociale à laquelle se trouve confronter les hommes en société. Dans ce contexte précis, le thème du mariage, c'est-à-dire la polygamie, est justifié. La fin de ce débat est toujours matérialisée par la citation d'un proverbe africain n°6 qui dit : « **Vaux mieux avoir son ennemi près de toi que loin de toi.** » Ce proverbe cadre mieux avec ce fait social qui semble caractérisé les habitudes des Africains. La polygamie est un sujet faisant partie du quotidien de ceux-ci.

C'est aussi le lieu de citer également l'animateur Joseph Aholié Andjou, journaliste français d'origine ivoirienne clôturait toujours son émission par des proverbes africains comme un proverbe ivoirien n°4 qui dit : « **Qui avale une noix de coco fait confiance à son anus** » et un proverbe nigérien n°11 « **Le putois ne sent pas l'odeur de ses aisselles** » (I Afrique). Certes, il faut dire que ces proverbes employés en fin de ces émissions ne sont pas accompagnés de contexte d'énonciation, mais d'où même contribue à faire voyager le proverbe à travers le monde. Vu que celle-ci est suivie par les téléspectateurs du monde entier et, en l'énonçant précise l'origine de cet énoncé.

Comme perspectives pour la télévision, un dessin animé intéresserait concrètement les enfants qui, sans avoir l'impression d'apprendre, verraient une mise en scène d'un texte proverbial, bénéficiant à la fois de l'énoncé, de son contexte d'énonciation et d'une explicitation du scénario. La même entreprise pour les adultes peut amener à considérer des séquences cinématographiques avec des acteurs réels, l'essentiel étant l'énonciation des proverbes dans les conditions d'une émission en situation d'oralité. La radio n'aurait ici pour seule faiblesse que de supprimer la vue et non la voix.

Quant à la radio, elle est étayée par l'émission "Place publique" animée par Guy Michel Ablé et qui décrypte l'actualité politique et sociale avec humour (Chaîne Fréquence 2, du lundi au vendredi à partir de 17 heures). Contrairement aux émissions télévisées citées ci-dessus, les proverbes sont énoncés ici en début d'émissions par l'invité Agoulé (Aḳoto) qui est un acteur-comédien connu. Il va également plus loin en donnant le contexte d'emploi du proverbe énoncé. Ainsi, cette parole proverbiale avant entame du débat donne des orientations sur le thème du jour de l'émission. Les proverbes n°1, 2 et 3 ont été collectés pendant les émissions de ce dernier : « **Celui qui marche vite ne voit pas l'antilope** » (Chaîne Fréquence 2, 02 janvier 2019), « **on ne retrouvera jamais de crabes dans la corbeille de la grenouille** » (Chaîne Fréquence 2, 03 mai 2021) et « **L'herbe aura tant poussé, elle ne cachera jamais les traces de pas de l'éléphant** » (Chaîne Fréquence 2, 06 mars 2023).

À ce propos, le comédien, au cours de l'émission commence en citant le proverbe n°1. Il continue en donnant l'explication littérale ce proverbe. Pour lui, un chasseur ne doit pas aller à la chasse à pas accélérés, il doit plutôt y aller à pas réfléchis au risque de dépasser toutes les antilopes. Le contexte d'emploi donné par ce dernier est en relation avec la situation politique en Côte d'Ivoire. Cet énoncé est employé pour dénoncer l'attitude de certains partis politique qui, avant les élections présidentielles qui devrait se tenir en 2020 déclarent avoir gagné celles-ci. En d'autres termes, ce proverbe engage les partis politiques qui se comportent comme telle à être humble, sinon ceux-ci pourraient constater le contraire en assistant à la victoire d'un autre parti.

Le proverbe n°2 a été aussi cité en début d'émission par ce dernier. Il insiste en disant que le crabe et la grenouille vivent tous deux dans l'eau et qu'il serait impossible de voir la grenouille mangé le crabe. Elle sort de l'eau pour manger d'autres animaux. Le contexte d'emploi est que Dieu a créé l'homme en lui inculquant des attitudes intrinsèques. En d'autres termes, malgré les querelles entre les hommes.

Le proverbe n°3, énoncé toujours par lui, est d'interpeller les auditeurs sur les bonnes actions posés par l'homme qui resteront graver à jamais dans la mémoire des hommes. L'invention des savants est jusqu'aujourd'hui inoubliable du fait de leur utilité.

Partant de l'effectivité de ces émissions télévisées et radiophoniques, La promotion du proverbe est justifiée. Faire intervenir le proverbe avant ou après au cours de celles-ci dénote de la pédagogie et du fonctionnement de ce genre oral afin de ne pas dire explicitement le message que l'on a l'intention de faire entendre.

Comme perspective, l'organisation d'émissions littéraires de promotion du genre proverbial est une autre possibilité qu'offrent la radio et la télévision. Par le métadiscours créé, certaines dimensions des proverbes pourront mieux être appréhendées.

L'ordinateur et le téléphone, quant à eux, en rapport avec Internet, se présentent comme l'entrepôt du savoir universel. À travers l'écrit, l'image, la parole et les symboles sonores, la formation autodidacte s'impose. En effet, les réseaux sociaux (facebook, twitter, skype,

youtube…) et de multiples jeux vidéo et bandes dessinées, créent les conditions d'émergence d'une nouvelle forme d'apprentissage. Que de proverbes sur Internet pour qui veut s'instruire en dehors du système classique pour acquérir des connaissances ? Des milliers d'internautes construisent ou renforcent au quotidien leur armature intellectuelle. Les formes de construction véhiculée à travers ces enseignements virtuels, sous inspirations des proverbes actualisent des connaissances et façonnent des devenirs à l'image de la « modernité ». Les proverbes ont donc une dimension formative. C'est justement ce que C. Lonan dit en ces termes : « Ils cultivent la réflexion et l'intelligence, favorisent le bien-être individuel et social ».[7]

À titre illustratif, le réseau social Facebook, à travers une plate-forme créée par Jean-Marie Dumortier pour la vulgarisation des proverbes africains confirme cela. Des énoncés proverbiaux de divers horizons africains et leurs contextes d'emplois sont postés pour les internautes en quête de savoirs culturels. Pour le prouver, nous en avons collectés trois, relatifs au baobab : le proverbe n°12 « **Si grand soit le baobab, une simple graine est sa mère** », le n°13 « **Ce n'est pas parce que le baobab brille au soleil qu'il n'y a pas de termites à l'intérieur** » et le n°14 « **La force du baobab est dans ses racines** »(Les Proverbes africains).

Le contexte d'emploi de l'énoncé n°12 qui est un proverbe wolof est que tout homme trouve sa source en une autre personne quand bien même il serait dans une position sociale supérieure aux autres. Il peut être aussi employé pour insister sur un appel au respect dû aux parents.

Le n°13 est un proverbe africain employé pour dire à quelqu'un de ne pas se fier aux apparences mais aux faits. C'est un conseil qui interpelle sur le respect de son prochain quel que soit son statut social en société.

Le proverbe n°14 est un proverbe congolais qui peut être employé pour montrer aux individus qu'il est important de respecter les ancêtres. Mieux l'homme est définit par ses origines.

Ainsi, mû par le désir de matérialiser la vulgarisation des proverbes par l'ordinateur et le téléphone mobile, deux types de communication se dégagent : communication orale et communication écrite. Pour notre part, ces deux moyens de communication paraissent aussi mieux adaptés pour la promotion de genre proverbial. On peut donc s'intéresser aux SMS et aux MMS qui, aujourd'hui, jouent un rôle déterminant dans les relations interhumaines. À travers cette forme de communication, l'on peut envoyer en masse un proverbe suivi de son contexte d'énonciation. Si aujourd'hui les compagnies de téléphonie mobile informent et instruisent sur la religion, le sport, les arts, etc. par le truchement des SMS, la même méthode peut être aussi appliquée au proverbe.

Conclusion

À la lumière des analyses et perspectives, nous pouvons affirmer que la vulgarisation des proverbes par les TIC est vérifiée. Cela amène à dire que le genre proverbial est un moyen de communication d'expression culturelle des peuples.

Il est également doué de valeurs traditionnelles et permet aux individus qui s'intéresse à cet énoncé d'apprendre des enseignements et même d'y participer à sa promotion à travers les TIC, d'où sa dimension pédagogique et participative. Car, selon Barthélémy Kaboré, « on y

[7] www.nzassa-revue.net

trouve tous les éléments des textes oraux proférés in situ comme le son, l'image et l'écriture et même le contexte. »(La littérature orale à l'ère des réseaux sociaux numériques, Akofena, spécial n°08, vol.2, p.9)

Aujourd'hui engagée avec une société de l'information où oralité et écriture se côtoient, il est dans l'intérêt des individus du monde moderne de porter des réflexions sur l'adaptabilité des technologies sans cesse améliorées, aux besoins de conservation et de promotion d'une littérature qui porte la véritable matrice de sa construction sociale.

Le proverbe, en ce qu'ils développent des rapports analogiques instructifs pour l'ensemble de la communauté, il serait donc plus qu'impérieux de trouver des moyens et des approches proposées pour une meilleure promotion de ce genre oral. Cela aura le mérite de léguer aux prochaines générations une richesse inestimable.

Bibliographies

ADIAFFI Jean-Marie, 1984, *La Carte d'identité*, Paris, Hatier.

BALAGUE Christine & FAYON David, 2011, *Réseaux sociaux et entreprise : les bonnes pratiques. Facebook, Twitter, Google+, LinkedIn, Youtube,* Éditions Pearson.

CABAKULU Mwamba, 1972, Dictionnaire des proverbes africains, Paris, L'Harmattan.

KABORÉ Barthélémy, *La littérature orale à l'ère des réseaux sociaux numériques*, Akofena, spécial n°08, vol. 2, p. 9).

KOUADIO Yao Jérôme, 2012, *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*, Abidjan, Editions DAGEKOF.

KOUROUMA Ahmadou, 1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

LE TOLLEC François, 2013, *De la tradition orale à la préservation de l'expression : transmission ou interprétation d'un langage*, Synergies Mexique n°3, p. 137.

Sources Internet

LONAN Camara, « Proverbes tagbana : moyens d'information, de formation et d'éducation au service du corps social », www.nzassa-revue, (15/08/24).

KODO Birénam, Vulgarisation des traditions orales à Lomé : Exploration des contes et proverbes à travers une émission télévisée, Département : culture, Spécialité : Gestion des Industries Culturelles Université Senghor, Sous la Direction de Dr Hizo Wateba, (03/04/2017)